

🕒 28.06.2018, 14:50

Bassins: le contrat énergétique avec la Romande Energie toujours pas validé



Bâtiment du chauffage à distance à Bassins. Sigfredo Haro

🕒 28.06.2018, 14:50

Bassins: le contrat énergétique avec la Romande Energie toujours pas validé

CHAUFFAGE À DISTANCE La Romande Energie, qui veut reprendre les chauffages à distance de Bassins, doit encore patienter. Déjà reporté, le préavis sur ce contrat énergétique n'a une nouvelle fois pas convaincu.

Lors de la séance du mardi 26 juin, la Municipalité de Bassins a été contrainte de reporter son préavis relatif à un contrat énergétique. Ce dernier détaille les modalités de la reprise de ses chauffages à distance aux bois par la Romande Énergie, contre une indemnité de 600 000 francs.

Déjà reporté et modifié par trois amendements, le préavis a été jugé insuffisamment abouti par la Commission des Finances. Celle-ci a dit regretter avoir été informée des dernières modifications trop tardivement et a souhaité obtenir des données plus précises sur les comparatifs financiers.

«Ce contrat avec Romande Énergie est notre meilleure option», a commenté le syndic Didier Lohri. Avant d'ajouter: «Il faut espérer que nous trouvions un accord d'ici l'hiver.»

Géraldine Chytil